



# COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE FFME

## PLAN DE DEVELOPPEMENT 2009 / 2012

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Présentation</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Etat des lieux</b>	<b>3</b>
2.1	Les licenciés :	3
2.2	Les clubs :	5
2.3	Le fonctionnement du CRIF :	6
2.3.1	<i>Les Dirigeants :</i>	6
2.3.2	<i>Les moyens matériels</i>	7
2.4	Les sites de pratiques	8
2.4.1	<i>Les sites de pratiques artificiels (murs)</i>	8
2.4.2	<i>Les sites naturels de pratiques artificiels</i>	8
2.5	Les activités	9
2.5.1	<i>L'Escalade :</i>	9
2.5.2	<i>L'Alpinisme :</i>	9
2.5.3	<i>Les autres pratiques :</i>	10
2.6	La Communication :	10
2.7	La Formation	11
<b>3</b>	<b>Plan de développement 2009-2012</b>	<b>12</b>
3.1	La pratique de l'escalade	12
3.1.1	<i>Le développement des SAE :</i>	12
3.1.2	<i>La promotion des événements promotionnels :</i>	13
3.1.3	<i>Développement des compétitions et amélioration de leur organisation :</i>	13
3.1.4	<i>L'équipe régionale de compétiteurs :</i>	14
3.1.5	<i>La mise en place d'un centre d'entraînement d'escalade de blocs au CNSD</i>	14
3.2	La pratique de l'alpinisme	15
3.2.1	<i>Proposer une offre alpinisme complète</i>	15
3.2.2	<i>Disposer d'une Equipe Régionale Jeunes Alpinistes</i>	16
3.2.3	<i>Disposer d'une commission régionale alpinisme active</i>	16
3.2.4	<i>Constitution d'un réseau de correspondant alpinisme en club</i>	16
3.3	La formation	17
3.3.1	<i>Faciliter l'organisation de la formation</i>	17
3.3.2	<i>Posséder une offre permanente de formation pour les encadrants et les officiels</i>	17
3.4	La communication	18
3.4.1	<i>Développer la communication des licenciés et du grand public</i>	18
3.4.2	<i>Posséder des relais d'informations au sein des clubs et des CD</i>	18
3.4.3	<i>Développer la communication auprès de nos partenaires</i>	19
3.5	Développement durable	20
3.5.1	<i>Favoriser le recyclage.</i>	20
3.5.2	<i>Diminuer les déplacements.</i>	20
3.5.3	<i>Favoriser le transport collectif.</i>	21
3.6	Les sites naturels	22
3.6.1	<i>Inventorier les sites de pratiques.</i>	22
3.6.2	<i>Coordonner et aider le travail des CD à l'entretien des sites.</i>	22
3.7	Finances	23

## 1 Présentation

Le plan de développement du Comité Régional a pour but de définir les objectifs prioritaires du comité pour la prochaine olympiade.

Afin d'établir ce plan de développement, le comité directeur :

- s'est appuyé sur le travail de la commission « plan de développement » qui a établi un état des lieux du fonctionnement du comité régional et de ces actions.
- Il a ensuite défini les axes à développer pour l'olympiade
- Enfin, il a défini plus précisément les objectifs et les critères de réussites pour chaque axe de développement.

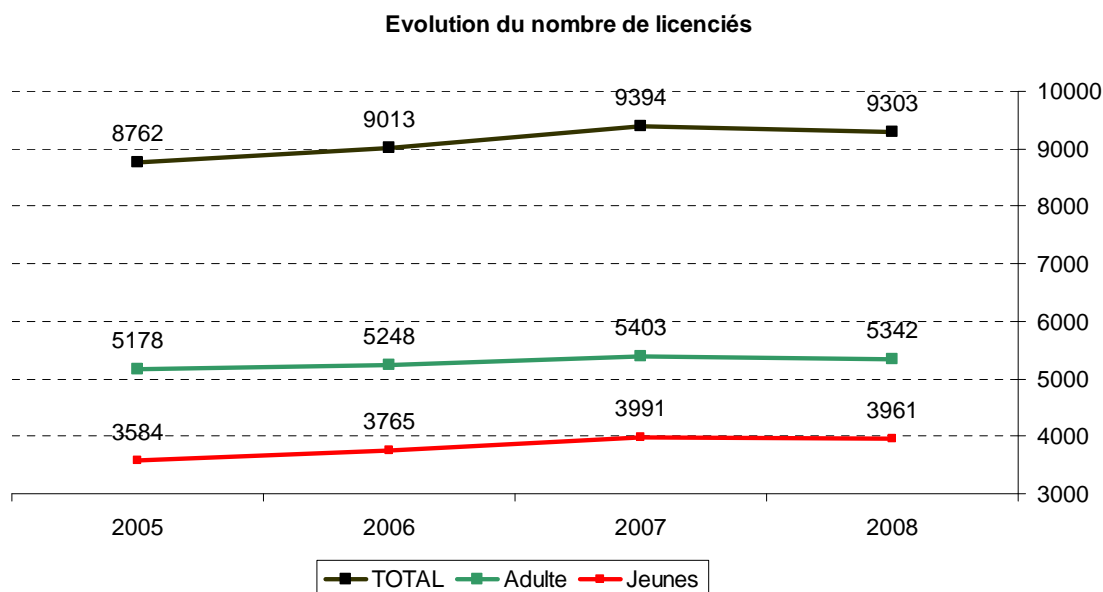
## 2 Etat des lieux

Au démarrage du travail sur ce plan de développement, aucun plan de développement n'était en cours au comité régional. Ce plan de développement constitue donc le premier plan de développement depuis plusieurs années.

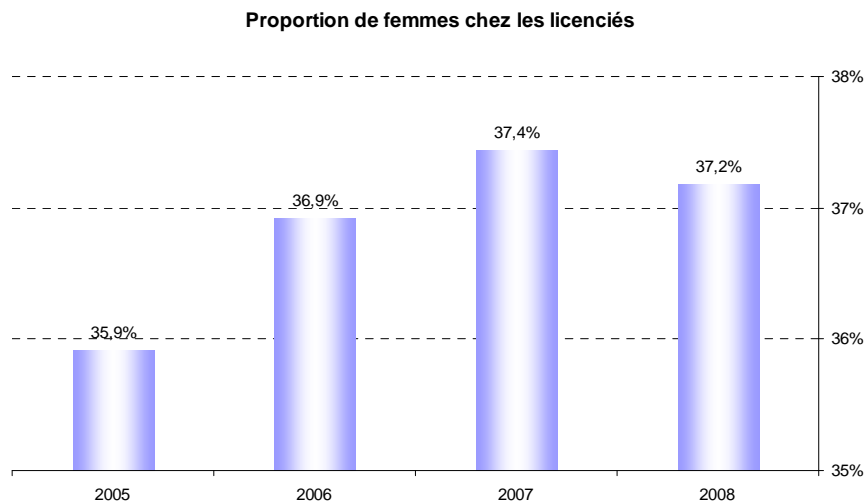
Un état des lieux a permis d'éclairer l'orientation prise par le comité.

### 2.1 Les licenciés :

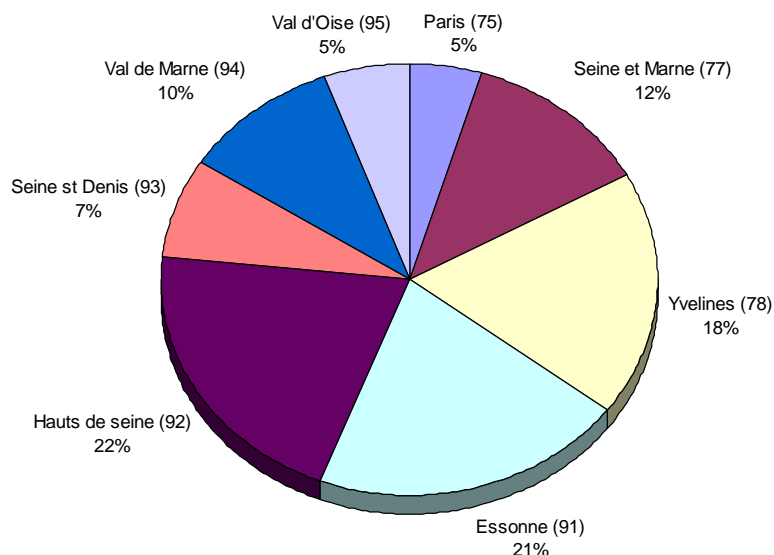
- Sur les deux dernières années le nombre de licenciés est en augmentation avec 9394 licenciés en 2007.
- Le comité régional Ile de France représente le 2<sup>ème</sup> comité régional au sein de la fédération en termes de nombre de licenciés



- L'augmentation est plus importante chez les jeunes (+6%) que chez les adultes (+3%).
- La part des jeunes représente 42,5% des licenciés avec une tendance à l'augmentation (40.9% en 2005 contre 42.5% en 2007)
- La part des femmes reste encore minoritaire (37,4% des licenciés) mais l'écart se réduit (+ 2 points en 2 ans)



- La répartition des licenciés par département est très hétérogène puisque 3 départements sur 8 (Haut de seine, Essonne, Yvelines) représentent 60% des licenciés de la région



## 2.2 Les clubs :

- Le comité régional regroupe 8 comités départementaux qui représentent 101 clubs.

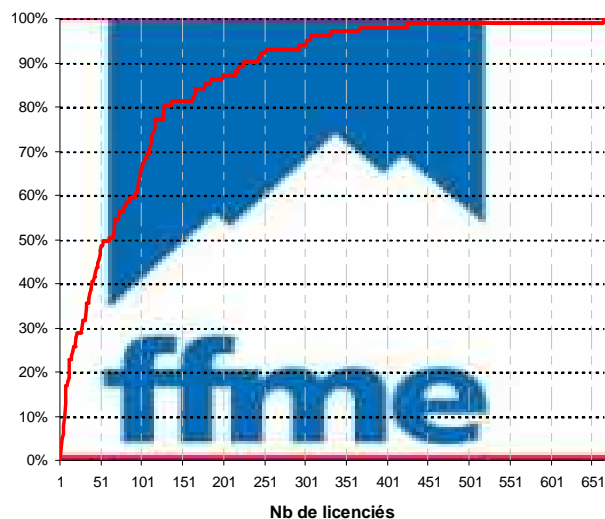
	2005	2006	2007	2008
<b>Dep 75</b>	12	11	9	11
<b>Dep 77</b>	13	13	11	12
<b>Dep 78</b>	19	19	19	21
<b>Dep 91</b>	19	18	19	18
<b>Dep 92</b>	17	18	17	16
<b>Dep 93</b>	11	11	10	10
<b>Dep 94</b>	8	9	8	8
<b>Dep 95</b>	6	5	7	6
<b>TOTAL REGION</b>	<b>105</b>	<b>104</b>	<b>100</b>	<b>102</b>

- Le plus gros club fédéral se situe en Essonne (ES Massy) avec 665 licenciés en 2008.
- Le nombre moyen de licencié par club est de 91.

	Nb de clubs	Nb de licenciés	Moyenne de licenciés par club
<b>Paris (75)</b>	11	441	40
<b>Seine et Marne (77)</b>	12	1130	94
<b>Yvelines (78)</b>	21	1719	82
<b>Essonne (91)</b>	18	1904	106
<b>Hauts de seine (92)</b>	16	1948	122
<b>Seine st Denis (93)</b>	10	696	70
<b>Val de Marne (94)</b>	8	961	120
<b>Val d'Oise (95)</b>	6	504	84
<b>TOTAL REGION</b>	<b>102</b>	<b>9303</b>	<b>91</b>

- Mais la moyenne par club masque la forte dispersion existante entre les clubs. 50 % des clubs ont moins de 50 licenciés. La région comporte seulement 6 clubs à plus de 300 licenciés.

Répartition du nombre des club en fonction de leur nombre de licenciés



## **2.3 Le fonctionnement du CRIF :**

- A ce jour, le comité fonctionne seulement grâce aux bénévoles. Le comité n'a aucun salarié permanent.
- Le comité régional fonctionne grâce au travail de commissions. Elles sont au nombre de 7 actuellement ;
  - Médical
  - Alpinisme
  - Formation
  - Escalade compétition - Equipe régionale escalade
  - Championnat d'Europe
  - Plan de structuration
  - Communication
- Les commissions sont composées de membres élus et de membres non élus (5).
- Le nombre de personnes siégeant dans ces commissions n'est pas fixé.
- Les commissions proposent leurs projets et réflexions au comité directeur qui entérine ou pas les travaux et les décisions des commissions.
- Participe au comité directeur les membres élus ainsi que les personnes non élues des commissions ainsi que d'éventuelles personnes invitées. Les décisions au comité directeur sont prises à la majorité des membres élus présents.
- Les commissions travaillent selon leur propre organisation (téléphone, mail, réunion).
- Le comité directeur se réunit une fois tous les deux à trois mois. Ce délai peut être modifié en fonction des nécessités.

### **2.3.1 Les Dirigeants :**

- Le comité directeur comporte 14 membres élus.
- Parmi ces membres :
  - Une personne est élue au comité directeur de la FFME et est en charge du plan de structuration au niveau fédéral
  - 4 personnes sont également président de comité départemental (75, 77, 91, 94)

### 2.3.2 Les moyens matériels

- Le comité régional ne comporte pas de locaux. Ni bureau, ni local de rangement, ni salle de réunion.
- Concernant le matériel administratif, le comité régional fonctionne grâce au matériel de ses dirigeants.
- Concernant le matériel pour les activités, il est à noter que le comité régional ne possède aucun matériel de pratique. L'actif n'est constitué que de :
  - livres sur la montagne + topos
  - 4 talkies walkies
  - 5 balises d'orientation

## 2.4 Les sites de pratiques

### 2.4.1 Les sites de pratiques artificiels (murs)

- Sur l'île de France il a été recensé 258 sites non naturels pour la pratique de l'escalade.
- Ces sites ne sont pas forcément accessibles au public et aux clubs de la FFME car ils se situent dans des enceintes scolaires.
- Le nombre de structures permettant une approche de l'escalade en club n'est plus que de 72 si l'on retire les simples murs à grimper (structures peu propices au développement de l'escalade)

	Nb de sites	Niveau de la structure					
		mur a grimper	initiation	départementale	régionale	nationale	internationale
Paris (75)	30	26	3	0	1	0	0
Seine et Marne (77)	38	30	7	0	0	1	0
Yvelines (78)	44	30	10	3	1	0	0
Essonne (91)	39	28	10	0	0	0	1
Hauts de seine (92)	35	25	8	2	0	0	0
Seine st Denis (93)	48	35	9	4	0	0	0
Val de Marne (94)	16	7	4	5	0	0	0
Val d'Oise (95)	8	5	3	0	0	0	0
<b>TOTAL Ile de France</b>	<b>258</b>	<b>186</b>	<b>54</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Source base fédérale intranet

### 2.4.2 Les sites naturels de pratiques artificiels

- L'île de France compte d'important site de pratique de l'escalade de type bloc avec :
  - Fontainebleau
  - Nombreux sites en Essonne
  - Nombreux sites dans les Yvelines
- Il n'existe pas de falaise d'escalade en Ile de France
- L'escalade sportive avec corde peut néanmoins être pratiquée sur des structures hybrides :
  - Viaduc des fauvelles
  - Château d'eau de saint arnould
  - Carrière d'Eragny
  - Stors

## 2.5 Les activités

### 2.5.1 L'Escalade :

- L'escalade est l'activité prédominante au sein du comité. 99% des licenciés pratiquent cette activité.
  - 28% des licenciés pratiquent exclusivement en salle.
  - Il est à noter que 2 licenciés sur 3 pratiquent le bloc.
- Au sein du comité régional, c'est une commission qui gère l'activité. Elle s'occupe principalement :
  - Des compétitions régionales et interrégionales
  - De l'équipe jeunes compétiteurs.
- L'équipe jeunes compétiteurs a été mise en place depuis quelques années mais a du mal à fonctionner. Ce fonctionnement est encore erratique. Cette équipe a pour vocation de rassembler les jeunes espoirs à des stages pour les préparer aux compétitions de niveau régionales et plus.

### 2.5.2 L'Alpinisme :

- Cette activité est peu proposée par les clubs. Cela est dû à un manque de personnes compétentes pour l'encadrement et aux craintes des dirigeants de club de voir leur responsabilité engagée en cas d'accident.
- Cependant 23% des licenciés pratiquent l'activité. Pour la très grande majorité cette pratique s'effectue donc hors club.
- Au sein du comité régional, l'alpinisme est géré par une commission. Cette dernière a été créée à l'automne 2006.
  - Son rôle est de :
    - Informer, communiquer et coordonner l'activité alpinisme.
    - Assurer un rôle de formation des encadrants
    - Mettre en place des activités de découverte de l'activité par la mise en place d'initiations, de stages directement organisés par le CRIF.
  - Depuis sa création, la commission a :
    - Réaliser un état des lieux de la pratique par un sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de 1002 licenciés d'Ile de France âges de 15 ans et plus.
    - Organiser une table ronde des clubs pour définir les besoins et attentes des clubs.
    - Mis en en place une équipe jeunes alpinistes Ile de France.
    - Organiser des stages d'initiation à la cascade de glace et à l'alpinisme.

### 2.5.3 Les autres pratiques :

- Il n'y a pas de structuration au niveau des autres activités (canyoning, raquette à neige, ski-alpinisme, randonnée-raid) qui entrent dans le champ de compétences du comité régional

## 2.6 La Communication :

- Le comité régional possède un site internet. Mais ce dernier est très minimaliste et peu ergonomique. Un nouveau site est en cours de création. Ce dernier a pour but d'être de devenir le principal moyen de communication du comité.
- La commission alpinisme s'appuie sur le site fédéral pour communiquer sur les actions à venir et les comptes rendu des actions. Un article paraît systématiquement sur le site fédéral.
- A part les actions citées ci-avant, les actions de communications du comité régional sont les suivantes :
  - *Après du grand public* : Pas de communication spécifique. Aucun événementiel mis en place.
  - *Après des collectivités territoriales* : pas de communication. Aucun plan d'action mis en place.
  - *Après des licenciés* : pas de communication spécifiques autre que le site internet.
  - *Après des clubs* : Peu de communication.
    - Cette communication s'effectue par envoi de mail. Il n'y a pas de support spécifique (type lettre d'infos). L'envoi se fait en fonction de l'actualité et au bon vouloir des responsables de chaque projet.
    - Assemblée générales, une fois par an.
  - *Après des comités départementaux* : pas de communication spécifique.
- La communication entre les membres du comité directeur se fait par l'intermédiaire :
  - des réunions du comité directeur au moins une fois par trimestre
  - par mail sur des sujets demandant l'avis urgent du comité directeur.

## 2.7 La Formation

- La formation fonctionne bien au niveau de l'activité escalade avec de nombreux stages :
  - d'initiateur SAE et d'ouvriers de club organisés par délégation par les comités départementaux.
  - d'initiateur escalade et d'ouvreur régional proposé directement par le CRIF.
- Au niveau des autres activités, il n'y a pas de formation mise en place. Bien qu'aucun stage diplômant n'ait été mis en place au niveau de l'alpinisme, le comité a maintenant la capacité de valider tous les niveaux alpinisme grâce à un instructeur alpinisme licencié en ile de France.

### **3 Plan de développement 2009-2012**

Un des objectifs principal du comité régional pour cette olympiade est l'augmentation du nombre de licenciés. Ce plan de développement décrit les axes retenus pour l'atteinte de cet objectif.

Suite à cet état des lieux le comité directeur a décidé de définir des objectifs précis pour chaque axe de développement suivant :

- La pratique de l'escalade
- La pratique de l'alpinisme
- La communication
- La formation
- Le développement durable
- les sites naturels
- Les finances

#### **3.1 La pratique de l'escalade**

Le développement de cet axe a été décliné en objectifs précis :

- Développer les SAE en ile de France de niveau départemental ou plus.
- Promouvoir les regroupements promotionnels.
- Améliorer l'organisation des compétitions et développer celles-ci.
- Disposer d'une équipe régionale de compétiteurs.
- Mise en place d'un centre d'entraînement d'escalade de blocs au CNSD

##### **3.1.1 Le développement des SAE :**

La pratique de l'escalade en ile de France est très liée à la présence de structure artificielle d'escalade.

On constate que l'ouverture d'une SAE de niveau départemental, selon les critères fédéraux, permet au club bénéficiant de cette structure d'atteindre rapidement un nombre important de licenciés (+ de 200).

Aujourd'hui beaucoup de club sont saturés. Il existe trop peu de structure permettant le développement des clubs.

Le développement des SAE est également freiné par le manque de connaissance de ces équipements par les collectivités territoriales. Il est indispensable de sensibiliser ces dernières sur l'intérêt des SAE et des faibles coûts relatifs nécessaire à leur construction

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Se doter d'un plan régional de développement des SAE.
- Avoir effectué une campagne d'information sur les SAE auprès des collectivités au cours de l'olympiade.
- Mettre à disposition des clubs des outils d'aide à l'élaboration de leur dossier de construction ou modification de leur SAE

### **3.1.2 La promotion des événements promotionnels :**

Le développement de la pratique passe par la promotion de regroupements promotionnels autour d'évènements à destination des grimpeurs de tous horizons, en particulier les jeunes et ceux non engagés dans le circuit des compétitions officielles.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Organisation d'un évènement promotionnel par an pour les catégories poussins-benjamins
- Organisation d'un évènement promotionnel par an toutes catégories
- Edition d'un mémento : organisation d'un évènement promotionnel à destination des clubs d'Ile de France

### **3.1.3 Développement des compétitions et amélioration de leur organisation :**

Relativement récentes, les compétitions d'escalade ont maintenant toute leur place. En Ile de France, ce n'est que récemment que les championnats départementaux sont organisés, ou co-organisés dans chacun des 8 départements.

Des championnats de dimension nationale sont relativement rares. Cependant, 2008 a été marquée par l'organisation en Ile de France de deux championnats de France (blocs seniors et difficulté vétérans) et du championnat d'Europe de difficulté, de blocs et de vitesse.

L'objectif est :

- de pérenniser l'organisation des championnats départementaux, régionaux et interrégionaux et d'améliorer la qualité de leur organisation.
- de mettre en place de façon durable des opens régionaux ou nationaux, étapes d'une coupe régionale.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Existence d'une compétition par catégorie dans chaque département
- Existence d'une coupe régionale avec au moins 3 étapes.
- Participation à l'organisation d'une épreuve nationale ou internationale par an sur l'IDF
- Un calendrier des compétitions établi et publié au plus tard le 1er octobre pour l'année sportive à venir
- Existence d'un pool d'ouvriers, de juges et d'arbitres.

### **3.1.4 L'équipe régionale de compétiteurs :**

Au niveau des compétitions nationales, la région n'est pas représentée à hauteur du nombre de ces licenciés. Actuellement, nous comptons un déficit de résultats au niveau national. Afin d'améliorer les résultats des compétiteurs d'Ile de France dans les compétitions nationales il a été décidé de disposer d'une structure d'entraînement à destination des jeunes compétiteurs.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- La programmation des stages d'entraînement est établie et publiée au plus tard le 1er octobre pour l'année sportive à venir
- Le fonctionnement de l'équipe et les règles de sélection sont établis clairement dans un document référence.
- 1 finaliste aux championnats de France dans chaque catégorie.

### **3.1.5 La mise en place d'un centre d'entraînement d'escalade de blocs au CNSD**

Les blocs utilisés jusqu'en 2008 par la fédération pour les compétitions nationales de blocs sont installés au Centre National des Sports de Défense (CNSD) à Fontainebleau fin 2008. Ces blocs sont le support d'un centre d'entraînement et de formation à l'escalade de blocs.

Une équipe d'ouvriers de blocs est formée et est à la disposition des utilisateurs du centre d'entraînement.

Des stages de l'équipe de France y sont organisés. Par ailleurs, le centre est à la disposition des clubs et comités régionaux de France, avec priorité donnée aux clubs et comités d'Ile de France, pour y organiser des entraînements ou des stages. La sélection régionale des jeunes compétiteurs vient s'y entraîner périodiquement.

Les infrastructures du CNSD et la proximité du massif de Fontainebleau en font un lieu privilégié particulièrement attractif pour l'organisation de stages. EN fonction des disponibilités, des délégations étrangères peuvent y être accueillies.

Sur la base d'une convention passée avec le CNSD, le centre est géré conjointement par le Comité régionale et le comité départemental de Seine et Marne dans lequel est installé le centre.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Mise en place d'un document à destination des clubs présentant les modalités de fonctionnement.
- Utilisation du centre pour les entraînements de l'équipe jeune compétiteurs.

## **3.2 La pratique de l'alpinisme**

Le développement de cet axe a été décliné en objectifs précis :

- Proposer une offre d'initiation et de perfectionnement à l'alpinisme et à la cascade de glace.
- Disposer d'une Equipe Régionale Jeunes Alpinistes
- Disposer d'une commission régionale alpinisme active
- Constitution d'un réseau de correspondant alpinisme en club

### **3.2.1 Proposer une offre alpinisme complète**

23% des licenciés de 15 ans et plus fait de l'alpinisme et pour les  $\frac{3}{4}$  cette activité se pratique hors club.

On constate que l'alpinisme est une réalité au sein de la FFME Ile de France mais un manque d'offre de la part des clubs ne permet pas un développement de la pratique.

L'objectif est donc de proposer :

- des stages de découverte et d'initiation de la pratique.
- Ainsi que des stages de perfectionnement pour approfondir les techniques découvertes lors de l'initiation et de donner les bases de la pratique autonome.que de perfectionnement.

Ces stages ont pour but de sensibiliser les pratiquants aux techniques et aux dangers de l'activité.

Dans un souci de démocratisation, le comité régional souhaite mettre en place des stages abordables à l'ensemble des licenciés de 16 ans et plus.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Un calendrier établi et publié au plus tard le 1er octobre pour l'année sportive à venir
- 2 stages d'initiation à la cascade de glace par an
- 3 stages d'initiation à l'alpinisme estival par an
- 1 stage de perfectionnement à la cascade de glace par an
- 2 stages de perfectionnement à l'alpinisme par an

### **3.2.2 Disposer d'une Equipe Régionale Jeunes Alpinistes**

Le but est de former des jeunes alpinistes afin qu'ils deviennent autonomes dans leur pratique et qu'ils puissent prendre en charge l'encadrement dans les clubs. L'équipe doit permettre de former des futurs encadrants alpinisme pouvant rejoindre le pôle d'encadrement régional.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Une équipe renouvelée tous les 2 ans.
- La réalisation de l'ensemble du contenu de la formation dans les deux ans.
- L'obtention des passeports alpinisme vert et bleu pour les membres de l'équipe.
- L'intégration d'au moins deux membres de l'équipe dans le pôle d'encadrement régional à l'issue de la formation.

### **3.2.3 Disposer d'une commission régionale alpinisme active**

Afin de faire vivre les projets alpinisme, il est indispensable d'avoir une commission alpinisme constituée de personnes travaillant activement sur les projets.

Il est également nécessaire que l'action régionale puisse être répercutée au niveau départemental ce qui implique qu'une personne de chaque département soit présente dans la commission.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Les membres de la commission participent au minimum à 75% des réunions de la commission.
- L'ensemble des membres prend part aux travaux de la commission
- Chaque département est représenté dans la commission

### **3.2.4 Constitution d'un réseau de correspondant alpinisme en club**

Pour améliorer la communication des actions de la commission alpinisme, il est important que l'information puisse être diffusée au plus près des licenciés.

Pour ce faire avoir un correspondant alpinisme au sein de chaque club pour relayer l'information doit être mis en place.

Ce correspondant doit être une personne motivée par l'alpinisme. Il n'est pas forcément un membre du bureau du club.

Le rôle du correspondant doit être de faire redescendre l'information auprès des licenciés en provenance de la commission alpinisme et de faire remonter les attentes et besoins des pratiquants auprès de la commission.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- 50% des clubs possèdent un correspondant

### **3.3 La formation**

Le développement de cet axe a été décliné en objectifs précis :

- Faciliter l'organisation de la formation
- Posséder une offre permanente de formation

#### **3.3.1 Faciliter l'organisation de la formation**

La formation des encadrants et des officiels fait partie du rôle du comité régional. Il peut déléguer certaines formations aux comités départementaux. Les formations de niveaux supérieurs restent à la charge du comité.

Il est également possible que dans un avenir proche la FFME se voit confier la possibilité de participer à la formation professionnelle.

Afin de faciliter le travail des comités départementaux et de préparer l'offre de formation professionnelle, le comité souhaite mettre en place un centre de formation régional.

Ce centre aura pour but de former les responsables de la formation départemental et d'élaborer les contenus des stages et de proposer les stages de niveaux supérieurs

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Existence d'un centre régional de formation notamment pour la formation professionnelle
- Avoir un responsable administratif de la formation formé au sein de chaque CD.

#### **3.3.2 Posséder une offre permanente de formation pour les encadrants et les officiels**

La formation des encadrants et des officiels fait partie du rôle du comité régional. Il peut déléguer certaines formations aux comités départementaux. Les formations de niveaux supérieurs restent à la charge du comité.

Le comité doit donc mettre en place et organiser des stages encadrants et officiels qui ne peuvent être délégués aux comités départementaux.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Un calendrier établi et publié au plus tard le 1er octobre pour l'année sportive à venir
- 12 stages stages initiateurs SAE par an pouvant être délégués aux CD
- 3 stages initiateurs escalade par an
- 1 stage de pédagogie du perfectionnement par an
- 1 stage entraîneur de club par an
- 1 stage gestion des EPI par an
- 1 stage de préparation aux passeports avec validation par un instructeur (passeport vert à violet).
- 1 stage d'ouvreur régional par an
- 2 stages de juges de voies
- 2 stages de juges de bloc
- 1 stage d'arbitre régional par an

### **3.4 La communication**

Le développement de cet axe a été décliné en objectifs précis :

- Développer la communication auprès des clubs, des licenciés et du grand public
- Posséder des relais d'informations identifiés au sein des clubs et des comités départementaux
- Développer la communication auprès de nos partenaires.

#### **3.4.1 Développer la communication des licenciés et du grand public**

La communication et la diffusion de l'information est primordiale pour le développement de n'importe quelle activité « *le meilleur produit ne sera jamais vendu si personne ne le connaît* ». Actuellement l'escalade ne fait pas encore les gros titres des médias, il est donc indispensable d'avoir une vitrine qui permette à la personne qui recherche des informations de les obtenir facilement. Mais il est également nécessaire d'aller à la rencontre du public pour faire connaître notre sport notamment dans les zones où le potentiel de licenciés est important.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Posséder un site internet convivial et en permanence à jour.
- Participer à un événement promotionnel par an par département.

#### **3.4.2 Posséder des relais d'informations au sein des clubs et des comités départementaux**

Parce que les premiers relais de l'information sont les clubs, il est indispensable que l'information circule correctement entre ces derniers, leurs licenciés et le comité régional.

Actuellement, trop de club ne sont reçoivent pas d'information de la part du comité du fait qu'ils n'ont pas d'adresse internet (ou à jour) ou que le correspondant n'est pas identifié.

Il est donc nécessaire de se constituer une base avec un correspondant relai au sein de chaque club.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Au moins un membre du bureau de chaque CD participe à chaque comité directeur du CRIF
- Possession d'un correspondant (nominatif avec adresse e-mail) pour au moins 80% des clubs

### **3.4.3 Développer la communication auprès de nos partenaires**

Parce que tout le monde ne pratique pas nos activités, il est important de faire connaître ces dernières avec leurs spécificités et leurs contraintes à nos partenaires. Une meilleure connaissance de nos pratiques permettra une meilleure collaboration entre les différents intervenants dans le milieu de l'escalade.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Rencontrer au moins une fois par an les décideurs des collectivités pour chaque département et pour la région.
- Rencontrer au moins une fois par an les décideurs régionaux des autres partenaires institutionnels (UNSS, EN, etc...).
- Inviter ces partenaires institutionnels à participer à nos réunions.
- Posséder une plaquette d'information sur le CRIF.

### **3.5 Développement durable**

Les problématiques du développement durable et de protection de l'environnement sont de plus en plus au cœur de notre société. Le comité Régional d'Ile de France se doit des les prendre en compte, et de sensibiliser ses licenciés et ses clubs. C'est pourquoi l'ensemble des actions du comité décrites ci-avant sera effectuée dans une optique de développement durable. En sus, le comité prévoit de mettre en place avoir des objectifs spécifiques :

- Favoriser le recyclage.
- Diminuer les déplacements
- Favoriser les transports collectifs

#### **3.5.1 Favoriser le recyclage.**

La pratique de nos activités nous amène à renouveler régulièrement notre matériel pour des questions de sécurité. Néanmoins, bien que plus apte à remplir sa fonction première, le matériel peut encore servir pour des usages détournés et ainsi avoir une deuxième vie (ex : les cordes peuvent servir par exemple en Afrique pour les puits, etc...). Il nous paraît important de faire prendre conscience de cela aux licenciés et de mettre en place un système de recyclage.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Mettre en place un système de recyclage des cordes
- Recycler 25 km de cordes par an

#### **3.5.2 Diminuer les déplacements.**

Les moyens informatiques et téléphoniques font qu'aujourd'hui il n'est plus indispensable de se réunir en face à face pour travailler. L'usage des nouvelles technologies permet de réduire les déplacements sources de perte de temps et de pollution. La diminution des déplacements est donc un objectif.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Mise en place de réunion téléphonique pour les réunions de commissions
- Sectoriser les entraînements de l'équipe régionale escalade.
- Utiliser le site internet pour une meilleure coordination, lors des déplacements sur les sites de compétitions. Créer une rubrique covoiturage, ou les licenciés pourront communiquer entre eux.

### **3.5.3 Favoriser le transport collectif.**

Les compétitions d'escalade et tous les événements en général engendrent beaucoup de déplacements de la part des compétiteurs. Favoriser les transports en commun pour ces événements est donc une manière de diminuer l'impact des ces manifestations sur l'environnement. Le comité régional d'aider à la mise en place de moyens collectifs pour l'accès aux compétitions.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Tous les déplacements aux France sont faits en transports collectifs
- Lors des championnats régionaux, un système transport collectif est mis en place entre les transports publics et la salle

## **3.6 Les sites naturels**

Les espaces naturels sont du ressort des comités départementaux notamment à travers les CDESI. Néanmoins le comité régional peut jouer un rôle de communicant auprès du grand public ou de facilitateur pour les comités départementaux.

Le développement de cet axe a été décliné en objectifs précis :

- Inventorier les sites naturels de pratiques
- Coordonner et aider le travail des Comités départementaux.

### **3.6.1 Inventorier les sites de pratiques.**

De nombreux sites existent en ile de France, mais aucune carte exhaustive n'existe pour visualiser rapidement (notamment pour les petits sites). Un document simple reprenant la localisation et renvoyant aux topos disponibles faciliterait l'accès à la pratique.

Le critère de réussite retenu pour cet objectif est le suivant :

- Avoir un document (carte + description succinctes des sites) diffusable

### **3.6.2 Coordonner et aider le travail des CD à l'entretien des sites.**

Tous les départements n'ont pas la même implication dans les sites naturels soit parce qu'il n'y a pas de site sur leur territoire, soit parce que il y a une absence de connaissance du dossier. De plus, l'entretien de site naturel nécessite des moyens dont il n'est pas nécessaire de voir leur nombre se multiplier au sein des départements. Le comité régional doit être un facilitateur, un soutien pour les départements. Il doit pouvoir permettre le partage d'expérience et la mutualisation des moyens.

Les critères de réussite retenu pour cet objectif est le suivant :

- Avoir une commission des sites naturels actives au sein du comité avec un représentant de chaque CD comportant des sites naturels dans sur son territoire.
- Avoir un calendrier annuel des actions à entreprendre.

### **3.7 Finances**

La tendance actuelle est à la diminution des subventions de l'état en ce qui concerne le sport. La compétence sport est plus ou moins décentralisée au niveau des collectivités locales. Leurs subventions sont orientées selon les politiques locales.

Il est donc essentiel de se rapprocher des collectivités locales pour continuer à percevoir des subventions mais il est également indispensable de trouver de nouvelles sources de financement pour développer des actions qui n'entreraient pas dans les politiques locales. Il faut donc diversifier les ressources du comité régional.

Les critères de réussites retenus pour cet objectif sont les suivants :

- Pérennisation du contrat d'objectif avec la région
- Développement de partenariat avec le privé : 10 000 euros doivent provenir de partenariats avec le privé.